Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260720-10072026_0007-DE

DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 juillet 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux mille vingt six, le dix juillet, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marilyne FEBVIN, Maire.
Date de la convocation : 3 juillet 2026.
Présents : Mme FEBVIN Marilyne, Mme ARHUÉRO Emeline, Mr CORDEROCH Killian, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr LE MAUFF Nathanaël, Mr LE ROUX Nicolas, Mr PETIT Pascal, Mme PLUNIAN Anne-Hélène, Mr SIMON Roland, Mr SIVY Hervé.
Absents : Mme LE DORVEN Gabrielle (pouvoir donné à Mme Catherine GUILLEMOTO).
Secrétaire de séance : Mme Catherine GUILLEMOTO a été nommée secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal ;
Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L311-1 et suivants ;
Considérant que par dérogation au principe énoncé à l'article L311-1 et sous réserve que les vacances de poste aient donné lieu aux formalités prévues à l'article L313-1, les emplois permanents ainsi créés pourront être occupés de manière permanente par des agents contractuels conformément aux articles L332-8 et L332-14 du Code Général de la Fonction Publique ;
Considérant le besoin de la Collectivité territorial de disposer d'un tableau des effectifs des emplois permanents à jour ;
Considérant l'avancement de grade et de promotion de deux agents de la collectivité,

Sur le rapport de Madame la Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- de modifier le tableau des effectifs des emplois permanents de la Collectivité ci-après :
  - Attaché -1
  - Adjoint technique principal de 2ème classe -1

- de prévoir tous les crédits nécessaires au chapitre 012 du budget communal.

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260720-10072026_0007-DE

Pour extrait conforme,
La Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TRÉGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié